

PASSEPORT

MINEUR(E)

Communauté de Communes

6 av. du Marronnier - 63380 Pontaurum - 04 73 79 70 70



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h30/18h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h30

Samedi : 9h/12h

Rendez-vous à prendre **sur place**, par téléphone ou sur www.ccvcommunauté.fr, rubrique Services

DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS :

15 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

Présence obligatoire de l'enfant mineur et de son représentant(e) légal(e) lors du dépôt du dossier et du retrait du titre. Aucun retard ne sera toléré.

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : à

Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents.

FAIRE LA PRÉ-DEMANDE SUR WWW.ANTS.GOUV.FR

1 ^{ère} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE / VOL
<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans 	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans 	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans
<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)
<input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité de son représentant(e) légal(e)	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité de son représentant(e) légal(e)
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité du mineur(e) et de son représentant(e) légal(e)	<input type="checkbox"/> Ancien passeport	<input type="checkbox"/> Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un Commissariat ou une Gendarmerie
	<input type="checkbox"/> Carte d'identité du mineur(e) si celui-ci en possède une	<input type="checkbox"/> Carte d'identité du mineur(e) si celui-ci en possède une

? Où se procurer des timbres fiscaux : bureaux de tabac ou sur internet > timbres.impots.gouv.fr



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU DOS

PASSEPORT

MINEUR(E)

Communauté de Communes

6 av. du Marronnier - 63380 Pontaurum - 04 73 79 70 70



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h30/18h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h30

Samedi : 9h/12h

Rendez-vous à prendre **sur place**, par téléphone ou sur www.ccvcommunauté.fr, rubrique Services

DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS :

15 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

Présence obligatoire de l'enfant mineur et de son représentant(e) légal(e) lors du dépôt du dossier et du retrait du titre. Aucun retard ne sera toléré.

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : à

Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents.

FAIRE LA PRÉ-DEMANDE SUR WWW.ANTS.GOUV.FR

1 ^{ère} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE / VOL
<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans 	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans 	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : <ul style="list-style-type: none"> 17 € moins de 15 ans 42 € de 15 à 18 ans
<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)
<input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité de son représentant(e) légal(e)	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité de son représentant(e) légal(e)
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité du mineur(e) et de son représentant(e) légal(e)	<input type="checkbox"/> Ancien passeport	<input type="checkbox"/> Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un Commissariat ou une Gendarmerie
	<input type="checkbox"/> Carte d'identité du mineur(e) si celui-ci en possède une	<input type="checkbox"/> Carte d'identité du mineur(e) si celui-ci en possède une

? Où se procurer des timbres fiscaux : bureaux de tabac ou sur internet > timbres.impots.gouv.fr



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU DOS

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous)

- Factures d'électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau, loyer d'une agence immobilière ;
- Impôts sur le revenu (année en cours), taxe d'habitation ou foncière ;
- Attestation d'assurance habitation.



Divorce ou séparation : jugement obligatoire complet.

Garde alternée : justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur et attestation de résidence alternée.

Placement : jugement, carte d'identité et justificatif de domicile du représentant légal.

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous)

- Factures d'électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau, loyer d'une agence immobilière ;
- Impôts sur le revenu (année en cours), taxe d'habitation ou foncière ;
- Attestation d'assurance habitation.



Divorce ou séparation : jugement obligatoire complet.

Garde alternée : justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur et attestation de résidence alternée.

Placement : jugement, carte d'identité et justificatif de domicile du représentant légal.



DISPOSITIF DE RECUEIL

Locaux de la Communauté de Communes
Chavanon Combrailles et Volcans
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaumur

04 73 79 70 70 - dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

www.ccvcommunaute.fr > rubrique services > cartes d'identité et passeports



DISPOSITIF DE RECUEIL

Locaux de la Communauté de Communes
Chavanon Combrailles et Volcans
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaumur

04 73 79 70 70 - dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

www.ccvcommunaute.fr > rubrique services > cartes d'identité et passeports